

- Chafia Abada, inspectrice d'éducation nationale, langue espagnole, membre ;
- Mustapha Medjahdi, directeur de recherche, sciences sociales, membre ;
- Sebti Hedibel, maître de conférences classe « A », sciences islamiques, membre ;
- Abdelaziz Brahimi, inspecteur d'éducation nationale, génie civil, membre ;
- Mohamed Bereka, inspecteur d'éducation nationale, génie mécanique, membre ;
- Omar Elmokretar, inspecteur d'éducation nationale, langue allemande, membre ;
- Lahouari Hennous, inspecteur d'éducation nationale, langue espagnole, membre ;
- Madani Boulachab, inspecteur d'éducation nationale, histoire-géographie, membre ;
- Lahlou Azzeradj, inspecteur d'éducation nationale, langue française, membre ;
- Mustapha Bourkhis, professeur, langue française, membre ».

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020.

Mohamed OUADJAOUT.



Arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'éducation nationale.

Par arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 et en application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de la recherche scientifique et du développement technologique, la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'éducation nationale, est fixée comme suit :

1) Au titre de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale :

Mmes. et MM. :

- Boubakar Seddik Bouazza, professeur, secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, président ;

- Kacem Djehlane, directeur de l'enseignement primaire, membre ;
- Mohamed Boudiaf, directeur de l'enseignement moyen, membre ;
- Malika Brahmi, directrice de l'enseignement secondaire général et technologique, membre ;
- Samia Mezaib, directrice de la coopération et des relations internationales, membre ;
- Abba Mahmoudi, directeur des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective, membre ;
- Ghalem Amara, directeur des systèmes d'information, membre ;
- Sonia Bekhouche, directrice de la formation, membre ;
- Nadia Akka, chargée d'études et de synthèse, membre.

2) Au titre des établissements publics et organismes relevant du secteur :

Mme. et MM. :

- Radia Bernaoui, directrice de l'institut national de recherche en éducation, membre ;
- Mustapha Medjahdi, directeur de l'observatoire national de l'éducation et de la formation, membre ;
- Mohammed Bouaziz, directeur de l'office national d'enseignement et de formation à distance, membre ;
- Ismail Ilmane, secrétaire général du conseil national des programmes, membre.

3) Au titre des personnalités choisies pour leurs compétences scientifiques :

Mme. et MM. :

- Mohamed Tahar Talbi, maître de conférences classe « A » à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Mohammed El Hadi Boutarene, professeur à l'école normale supérieure de Bouzaréah, membre ;
- Sid Ali Rayan, professeur à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Boufeldja Ghat, professeur à l'université d'Oran, membre ;
- Abdelhak Mensouri, professeur à l'université d'Oran, membre ;
- Mebarek Bahri, professeur à l'université de Biskra, membre ;
- Hacène Belbachir, directeur du centre de recherche sur l'information scientifique et technique, membre ;
- Abderrahmane Lakehal, représentant de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, membre ;
- Moundir Lassasi, directeur du centre de recherche en économie appliquée pour le développement, membre ;

- Ali Kouadria, professeur à l'université de Constantine 3, membre ;
- Youcef Maache, professeur à l'université de Constantine 2, membre ;
- Mustapha Achoui, professeur retraité de l'université du Koweït, membre ;
- Sid-Ahmed Berrani, maître de conférences classe « A » à l'école nationale polytechnique d'Alger, membre ;
- Adel Belouchrani, professeur à l'école nationale polytechnique d'Alger, membre ;
- Ahmed Boubakeur, professeur à l'école nationale polytechnique d'Alger, membre ;
- Belkhaled Hebri, professeur à l'université des sciences et de la technologie « Houari-Boumediene » d'Alger, membre ;
- Nadji Temmar, professeur à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Keltouma Nouri, professeure à l'université « Dr Moulay Tahar » de Saïda, membre.

Le secrétariat du comité est assuré par les services de l'institut national de recherche en éducation.

Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent arrêté, notamment l'arrêté du 29 Joumada Ethania 1439 correspondant au 19 avril 2015 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'éducation nationale.



Arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'institut national de recherche en éducation.

Par arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020, la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'institut national de recherche en éducation, dont le mandat est fixé à quatre (4) ans, en application des dispositions de l'article 21 du décret exécutif n° 11-396 du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011 fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique, comme suit :

- Mme. Radia Bernaoui, professeure, directrice de l'institut national de recherche en éducation.

1) Au titre des chercheurs permanents et des chargés de recherches de l'institut :

Messieurs :

- Mohamed Tahar Talbi, maître de conférences classe « A » à l'école normale supérieure de Kouba, président ;

- Abdelkarim Kameli, professeur à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Boufeldja Ghat, professeur à l'université d'Oran, membre ;
- Ali Kouadria, professeur à l'université de Constantine 3, membre ;
- Mebarek Bahri, professeur à l'université de Biskra, membre ;
- Yacine Belarbi, directeur de recherche au centre de recherche en économie appliquée pour le développement, membre ;
- Youcef Maache, professeur à l'université de Constantine 2, membre ;
- Mustapha Achoui, professeur retraité de l'université du Koweït, membre.

2) Au titre des chercheurs exerçant au sein des entités de recherche dont les domaines de compétence sont liés aux activités de l'institut :

Mmes. et MM. :

- Hacène Belbachir, professeur au centre de recherche sur l'information scientifique et technique, membre ;
- Sid-Ahmed Berrani, maître de conférences classe « A » à l'école nationale polytechnique d'Alger, membre ;
- Nacéra Bensaou, maître de conférences classe « A » à l'université des sciences et de la technologie « Houari Boumediene » d'Alger, membre ;
- Sebti Hedibel, maître de conférences classe « A » à l'université d'Alger 1, membre ;
- Adel Belouchrani, professeur à l'école nationale polytechnique d'Alger, membre ;
- Keltouma Nouri, professeure à l'université « Dr Moulay Tahar » de Saïda, membre.

3) Au titre des scientifiques nationaux en activités et ne résidant pas en Algérie :

MM. :

- Ahmed Djebbar, professeur à l'université des sciences et des technologies de Lille1 (France), membre ;
- Belhadj Tami, maître de conférences à l'université de Sherbrooke du Québec (Canada), membre ;
- Ahmed Bendania, professeur à King Fahd University of Petroleum and Minerals in Saudi Arabia, membre.

Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment les dispositions de l'arrêté du 28 Joumada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'institut national de recherche en éducation.